

Souvenirs d'Éliane

> Marianne De Troyer, ETUI

Une grande dame de la cause des femmes s'en est allée...

Éliane Vogel-Polsky
5 juillet 1926-13 novembre 2015

Militante féministe, enseignante, chercheuse, juriste, avocate, Éliane s'est investie dans une multitude de combats en vue de les faire progresser. Parmi ceux-ci : l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes, la politique d'égalité des chances, l'égalité politique et la parité¹. À l'aube de l'ouverture de l'exposition « Femmes en colère », pourquoi ne pas évoquer quelques

facettes de son combat pour l'égalité salariale ?

En 1957, le Traité de Rome prévoit en son article 119 le principe de l'égalité de rémunération entre les sexes lequel est ratifié par la Belgique en 1958. Dès 1960, à la Fabrique nationale d'armes à Herstal (FN), des discussions s'engagent à ce propos mais sans résultats concrets pour les femmes qui restent bloquées dans les grilles de classification les moins bien payées. En février 1966, la grève spontanée des 3500 ouvrières de la FN (qui compte un peu plus de 10 000 travailleurs à cette époque) déclenche l'engagement

féministe d'Éliane à la suite de sa prise de conscience de la pénibilité des conditions de travail de ces « femmes-machines ». Exigences de production revues sans cesse à la hausse, bruit, saleté, odeur persistante des huiles, écarts de températures extrêmes et travail répétitif sont la réalité quotidienne de ces travailleuses, et ce, pour des salaires de misère nettement inférieurs aux salaires de leurs collègues masculins. C'est le premier mouvement social revendiquant l'application du principe « À travail égal, salaire égal » contenu dans l'article 119 du Traité de Rome. Cette grève va durer douze semaines ! Après une conciliation qui s'accorde sur le principe de l'égalité salariale, le travail reprend mais il faudra attendre une seconde grève, en 1974, pour obtenir l'égalité des salaires dans les faits.

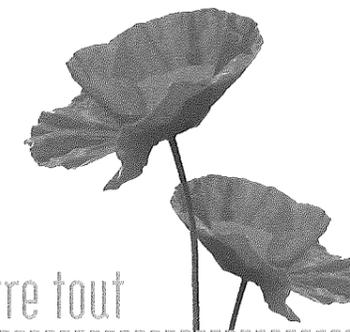
De la FN aux hôtesse de l'air

Lors de la grève de 1966, Éliane prend conscience que le droit peut soutenir les luttes sociales, notamment sur la question des inégalités salariales et des inégalités de traitement. Ainsi, à titre d'exemple, en 1968, les retenues salariales qui alimentent les cotisations à la sécurité sociale sont identiques qu'il s'agisse des hommes ou des femmes, mais les travailleuses perçoivent systématiquement des allocations de chômage inférieures à celles de leurs pairs masculins. Le cas d'une jeune ouvrière de 19 ans est défendu par Éliane. Après de multiples recours auprès de différentes instances, la Commission

d'appel du chômage (Onem) finit par donner raison à la plaignante et à son avocate. Christiane Mertens touchera désormais une allocation de remplacement équivalente à celle d'un travailleur masculin.

Dans les années 1950-60, le statut des hôtesse de l'air de la Sabena n'est guère enviable. Elles sont obligées d'être célibataires, veuves ou divorcées et sans enfants pour accéder à la profession. Elles sont renvoyées à 40 ans, âge jugé maximal pour plaire aux passagers... Et ce, sans aucun dédommagement. *A contrario*, bénéficiaires d'une pension extra-légale après 23 ans de bons et loyaux services, les commis de bord masculins peuvent quant à eux travailler jusqu'à 55 ans. Après sollicitation de différentes instances juridiques belges et européennes et bénéficiant d'un contexte politique favorable (adoption de plusieurs directives européennes ayant trait à la politique d'égalité de rémunérations et de traitement entre hommes et femmes), en avril 1976, la Cour de Justice des Communautés européennes reconnaît que l'article 119 doit être appliqué au cas de Gabrielle Defrenne, ancienne hôtesse de l'air, défendue par Éliane. L'arrêt ne vise toutefois que les discriminations directes et reste à ce moment sans effet sur les discriminations indirectes.

Durant un demi-siècle, Éliane aura lutté sur différents fronts mais surtout contre les inégalités directes et indirectes dont sont victimes les femmes en droit social et en droit du travail. Dans le contexte actuel de régression et de dérégulation sociales, d'inégalités de genre toujours persistantes en matière d'emploi, de rémunération, de santé au travail, que son exemple puisse inspirer les jeunes générations. ■



En vert et rouge contre tout

700 millions, un RER et des tunnels

DANIEL TANURO

Le paradis fiscal belge a permis à 35 multinationales de garder dans leur escarcelle 700 millions d'euros qui auraient dû aller aux caisses de l'État. « La concurrence jamais ne fausseras » : au nom de cet article de la loi néolibérale, la Commission européenne veut que le pognon soit récupéré par les finances publiques. Mais le gouvernement refuse, au nom d'un autre article du même texte sacré : « Les investisseurs jamais ne fâcheras ».

Supposons que cette affaire se conclue à l'avantage de la collectivité, faisons abstraction du fédéralisme que le monde entier nous envie et posons-nous la question : quoi faire du magot ? Justement, deux dossiers sont en souffrance par manque de moyens : les tunnels bruxellois et le RER. Deux dossiers nécessitant, dit-on, une allonge de quelque 700 millions. Beau débat en perspective...

Le capitalisme repousse devant lui, sans les résoudre, les contradictions qui découlent de l'antagonisme entre son besoin de croissance et les limites de la planète. Les tunnels bruxellois sont un exemple. Après guerre, le système se relança en produisant des automobiles. Quand il y en eut trop, on construisit des autoroutes et des tunnels. C'étaient les Trente glorieuses, alléluia. Mais elles prirent fin, cédant la place au néolibéralisme : restrictions dans les infrastructures, démantèlement du secteur public et cadeaux aux riches.

Voilà comment nous sommes arrivés à cette situation absurde : des besoins de mobilité insatisfaits, des routes dégradées, des transports en commun asphyxiés, 700 millions évaporés et des voitures de société qui coûtent la peau des fesses. On n'en sortira pas par une nouvelle fuite en avant libérale-productiviste, et limoger une ministre ne résoudrait rien. Il faut tout mettre à plat et prendre une option sociale-écologique radicale. En faveur du train, du tram, du vélo, de la marche à pied et de la localisation des activités. En faveur du RER, pas des tunnels. ■

Eric DAVID • Gabrielle LEFÈVRE
PRÉFACE ET DÉDICACE DE
Jean ZIEGLER
Ken LOACH

**JUGER
LES
MULTINATIONALES**

DROITS HUMAINS BAFOUÉS, RESSOURCES NATURELLES PILLÉES, IMPUNITÉ ORGANISÉE

GRIP MARDAGA

« Les mots sont des armes. Ce livre est très important ; c'est un outil pour contrer les conséquences désastreuses de la toute-puissance des grandes entreprises. Les auteurs nous posent la question : ces immenses sociétés multinationales sont-elles compatibles avec un avenir démocratique ? Comment envisager un monde où nous pourrions protéger les ressources de la Terre et offrir à tous une vie digne et sûre, tant que le pouvoir réside aux mains de ces géants voraces ? Le temps n'est-il pas venu de les consigner, à l'instar des dinosaures, dans les livres d'Histoire ? » (Ken Loach)

190 pages, 16 EUR, vendu en librairie ou disponible au Grip (02)241 84 20

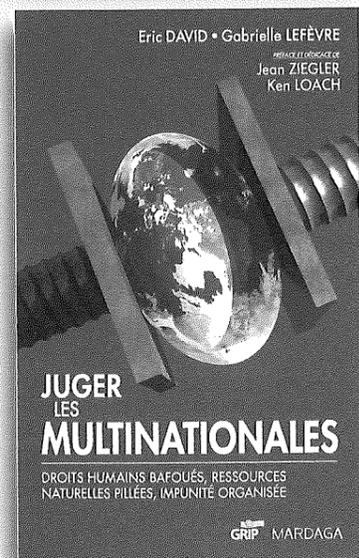
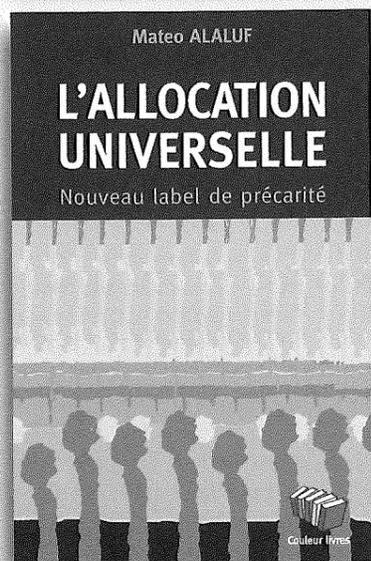
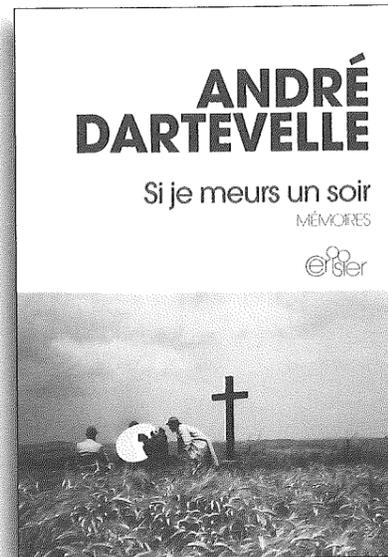
Toutes les infos sur ce livre sur www.editionsmaradaga.com et www.grip.org.

Alter Échos,
une revue d'utilité publique.
Pour les professionnels du social,
les décideurs, et vous !

2 numéros par mois, 21 numéros par an
7 000 lecteurs 7 000 informateurs

Découvrez-nous et abonnez-vous
en ligne sur www.alterechos.be

alteréchos

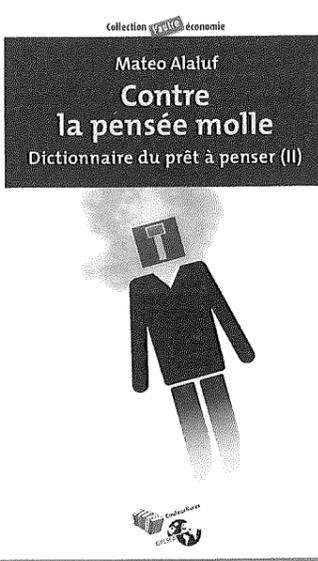


I nouvel abonnement à POLITIQUE = I livre offert

Vous n'êtes pas encore abonné-e à POLITIQUE ? À la souscription de tout nouvel abonnement, POLITIQUE vous offre un livre récent.

Vous êtes déjà abonné-e à POLITIQUE mais souhaitez recevoir l'un des livres proposés ? Dans ce cas, abonnez l'une de vos connaissances à **prix réduit** et faites votre choix parmi les publications présentées ci-contre et sur le site : <http://politique.eu.org>, rubrique « abonnements ».

Attention : offre valable jusqu'à épuisement des stocks.



Comment procéder ?

Trois possibilités :

1. Photocopiez, remplissez et renvoyez cette feuille à l'adresse : POLITIQUE, revue de débats - 9, rue du Faucon - 1000 Bruxelles et cochez une des deux cases suivantes :

- Je ne suis pas encore abonné-e à POLITIQUE** et veux le devenir (5 numéros par an + numéros hors série) au prix de 40€*, en plus de quoi je reçois gratuitement l'un des livres offerts.
- Je suis déjà abonné-e** et souhaite abonner un-e ami-e à prix réduit (20€), en échange de quoi je reçois gratuitement l'un des livres offerts.

* Ni le tarif réduit (20€ pour étudiants, chercheurs d'emploi ou Bim) ni l'abonnement électronique (25€) ne sont concernés par cette offre.

VOTRE NOM ET PRÉNOM _____

VOTRE ADRESSE _____

NOM ET PRÉNOM DE VOTRE AMI-E _____

ADRESSE DE VOTRE AMI-E _____

LIVRE SOUHAITÉ _____

2. Envoyez-nous votre demande par courriel à l'adresse : secretariat@politique.eu.org

3. Contactez-nous par téléphone au 02|538.69.96

Après réception de votre commande, nous vous enverrons un bulletin de virement accompagné du livre demandé.

LE DICTIONNAIRE DU PRÊT-À-PENSER

EXPLIQUER, C'EST EXCUSER

EXPLIQUER C'EST EXCUSER : expression emblématique de la morale néoconservatrice qui, après avoir baptisé le discours sociologique de « sociologisme », l'accuse de laxisme et de prétexte pour excuser les coupables. Ainsi, comprendre les « émeutes de banlieue » (Nicolas Sarkozy) ou, dix ans plus tard, les attentats terroristes de janvier, puis ceux de novembre 2015 à Paris (Manuel Valls), ne serait rien d'autre que vouloir les excuser¹. L'explication ne serait que synonyme d'excuse.

« **L'excuse sociologique** » servirait donc à **déresponsabiliser les terroristes**, les criminels et autres délinquants. Pire, elle établit implicitement une complicité entre ceux qui s'efforcent d'expliquer et ceux qui commettent un acte terroriste. Le soupçon porté sur ceux dont le métier est d'étudier le monde social permet en conséquence de les disqualifier et de criminaliser toute tentative de compréhension. Les djihadistes ne pourraient être que des fous ou des bêtes féroces. Toute explication sociale ou culturelle ne servirait qu'à justifier leurs actes odieux. Pour lutter contre le terrorisme, il faudrait donc dénoncer d'abord le « sociologisme », autre nom d'une « culture de l'excuse ».

Dans un livre récent, **Bernard Lahire démonte ce prêt-à-penser anti-sociologique**². « Comprendre le monde tel qu'il est, écrit-il, n'est pas excuser les individus le composent ». Les actes et comportements individuels n'ont de signification que dans des réseaux de relations complexes et des histoires emboîtées. Les attentats sont les derniers maillons d'une chaîne qu'il s'agit de reconstituer. Faudrait-il s'interdire de comprendre et d'expliquer pour établir la responsabilité morale et juridique ?

Étudier le chômage ne rend pas complice des licenciements qui en ont été la cause et encore moins des chômeurs qui en sont les victimes ou de ceux d'entre eux supposés en abuser. Il faut arrêter de confondre explication et justification. Tout comme il faut étudier le chômage pour tenter de le résorber, il faut aussi comprendre et contextualiser le terrorisme pour le combattre.

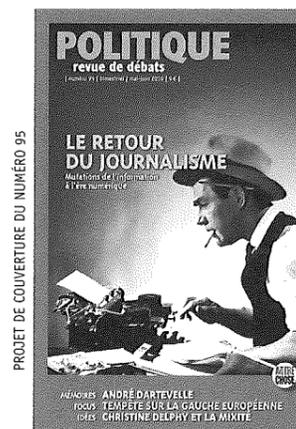
La gauche, explique encore Bernard Lahire, a été historiquement liée au développement des sciences sociales. À l'opposé, nombre de régimes dictatoriaux ont interdit l'enseignement de la sociologie. C'est en montrant que les inégalités et les systèmes de domination (coloniale, de classe, masculine...) n'étaient pas naturels mais des produits de l'histoire que l'ordre inégal des choses a pu être combattu.

La rupture avec les fausses évidences contrarie les groupes dominants. La mise à jour des déterminismes sociaux replace les individus dans les rapports sociaux qui sont aussi des rapports de force. La vision d'un monde enchanté d'individus libres et responsables risque alors de perdre sa capacité de conviction et sa légitimité.

La sociologie gêne parce que les professionnels de la justice aimeraient pouvoir trancher sans autre forme de procès et que, contrairement à l'économie et aux sciences politiques, elle a conservé sa capacité critique sans se transformer en discipline d'accompagnement des nouvelles formes de gouvernance. ■

1 « Expliquer le jihadisme, c'est déjà vouloir un peu excuser » (Manuel Valls, 26/12/2015).

2 Bernard Lahire, *Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*, La Découverte, 2016.



PROJET DE COUVERTURE DU NUMÉRO 95

Depuis bientôt 30 ans, l'information a bien changé. Les nouvelles technologies et Internet jouent un rôle central. Ainsi que le « modèle économique » des médias et la logique concurrentielle qu'il impose.

À creuser dans le numéro 95 de POLITIQUE, mai-juin 2016.